

Marcel Industrie met fin aux allergies grâce à Condat

Victime de dermatoses rencontrées chez ses techniciens, cette entreprise d'usinage a dû changer de soluble. En choisissant Condat, non seulement elle n'a plus rencontré d'allergies, mais le soluble étant qualifié pour l'aéronautique, le changement n'a posé aucun problème auprès de son donneur d'ordres Safran.

Spécialiste de l'usinage de grandes pièces, notamment à partir de barres, pouvant atteindre jusqu'à huit mètres de long et peser jusqu'à 40 tonnes, **Marcel Industrie** est implantée sur la commune de La Baume-d'Hostun, au pied du Vercors, dans la Drôme. Dans des bâtiments de 5 000 m², dont 2 000 m² ont été tout récemment ajoutés, et dans un environnement climatisé, son parc est composé de 14 machines-outils Doosan, Geminis, Nicolás Correa, dont trois rectifieuses GER.

Lors de l'hiver 2017-2018, l'entreprise de 45 personnes doit faire face à des cas de dermatose, rencontrés par les régleurs travaillant sur les tours et fraiseuses. Plaques rouges sur les épaules, les mollets, le dos, des brûlures entre les doigts, le technicien d'usinage Frédéric, qui usine notamment des pièces aéronautiques pour Safran, finit par consulter son médecin traitant, qui l'envoie chez un allergologue, lequel lui diagnostique des allergies aux biocides MIT et BIT (de la famille des isothiazolinones),



Franck Berne, ingénieur commercial chez Condat, Philippe Saubin, président de Marcel Industrie, deux techniciens d'usinage, et Olivier Robin, responsable de la production (de gauche à droite).

des molécules biocides présentes dans certains solubles, pour prévenir la prolifération de bactéries.

Un patch imbibé du soluble

Pour soulager Frédéric, le médecin lui prescrit une crème à la cortisone. « Sauf que dès que je n'en mettais plus les jours où je retournais travailler, les démangeaisons revenaient », témoigne-t-il. Par conséquent, les absences répétées du technicien (un total de trois arrêts de travail de trois semaines chacun) ont été compliquées à gérer pour Philippe Saubin, le président de Marcel Industrie, qui a dû renoncer à certaines commandes de clients.

Avant d'incriminer le soluble, « nous avons cherché si la contagion ne provenait pas du savon ou des vêtements de travail », explique Olivier Robin, responsable de production. Le fournisseur du lubrifiant en question n'ayant pu proposer une alternative, la PME drômoise a consulté d'autres spécialistes. Et ce sont les interlocuteurs de **Condat**, à Chasse-sur-Rhône (Isère), qui « ont été les seuls à vouloir nous accompagner dans cette problématique d'allergie », reconnaît M. Robin.

Franck Berne, ingénieur technico-commercial chez Condat, recommande alors le Mecagreen 450 Aero, un lubrifiant réfrigérant hydrosoluble haut de gamme (voir encadré). Début février 2018, Marcel Industrie demande alors à Condat de lui envoyer un échantillon de 30 ml de ce soluble. « C'était pour nous assurer que Frédéric ne ferait pas de nouvelles allergies, raconte Olivier Robin. L'idée était de lui appliquer un patch imbibé du même mélange eau et soluble Condat que sur la machine-outil. » « Je l'ai gardé le week-end, et le lundi matin l'allergologue n'a pas constaté de réaction particulière au produit », se souvient Frédéric.

Le service en plus

« Non seulement, Condat nous a proposé un produit sans les molécules que l'allergologue avait mis en cause, mais en plus il est qualifié pour l'aéronautique, donc le changement de lubrifiant a été validé sans difficulté

Une huile soluble à base végétale

Mecagreen 450 Aero est un lubrifiant réfrigérant hydrosoluble haut de gamme. Bâti sur un assemblage unique d'esters synthétiques d'origine végétale, il présente, selon Condat, des performances extrêmement élevées sur les opérations d'usinage et de rectification. Le producteur note des améliorations notables sur les états de surface des pièces, une diminution des rebuts et de temps de cycle, grâce notamment à une meilleure stabilité des conditions de coupe. Formulés avec des matières premières renouvelables et exempt de bore, les solubles Mecagreen assurent une plus grande propreté des machines, une réduction importante des consommations, tout en prévenant des risques de dermatoses.

J. M.

par notre client Safran », se félicite M. Robin, dont l'entreprise satisfait la norme aéronautique EN 9100.

Le remplacement des 600 litres de lubrifiant a été nécessaire d'éliminer l'intégralité du BIT et MIT présent

dans la machine Geminis, qui a été vidangée puis nettoyée, relate Franck Berne. « Nous avons fait des prélèvements pour les faire analyser par notre laboratoire, afin de contrôler la teneur en BIT et MIT dans le nouveau bain,

car il existe toujours le risque d'avoir encore des résidus. Puis l'ensemble du parc a été alimenté en soluble Condat. »

Le service Condat a également pu être apprécié chez Marcel Industrie dans leur quotidien : « Nous les avons accompagnés sur la stabilité des bains, en délivrant nos conseils pour que le bain reste le plus stable possible, évoque M. Berne. En préalable, nous faisons systématiquement un contrôle de la qualité de l'eau. » Olivier Robin enchaîne : « Nous sommes suivis régulièrement par un technicien de chez Condat, qui vérifie la concentration de tous nos bains, le pH... Et en cas de doute il prend un échantillon qu'il fait analyser au laboratoire. Bref, il ne vient pas que pour faire un prélèvement, mais également pour nous partager les bonnes pratiques et nous accompagner dans les actions correctives. »

Jérôme Meyrand